

ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES à JEANNE D'ARC

L'E.P.S.

(éducation physique et sportive)

- se pratique en cours
- est obligatoire
- enseignée par un professeur d'EPS
- pratiquée par classe

Toute la semaine



L'A.S.

(Association sportive du collège Jeanne d'Arc)

- On y pratique différentes activités :

En semaine entre 12h et 13h30.

Le mardi de 15h35 à 17h30 pour le Rugby et le Golf

- on s'y entraîne pour progresser quelque soit son niveau
- on y fait des matchs pour s'amuser
- on apprend à arbitrer et organiser des rencontres
- on paye une licence (18 EUROS en collège et 16 euros au lycée)
- on remplit une fiche d'inscription

L'U.N.S.S.

(union nationale du sport scolaire)

L'A.S. permet de s'entraîner pour l'U.N.S.S.

- Organise les rencontres entre établissements

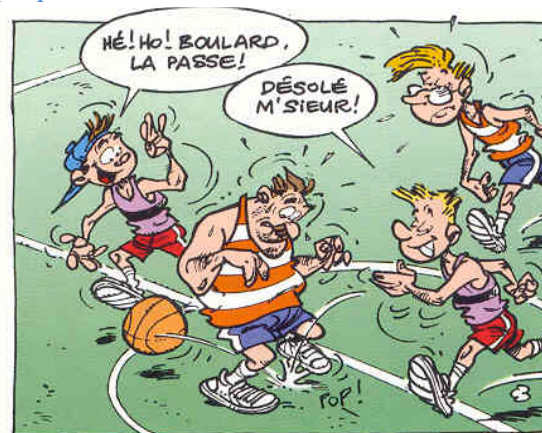
Le MERCREDI après-midi

- on participe à des rencontres de district, départementales, académiques et quelques fois les championnats de France
- il y a des classements individuels et par équipes
- on peut passer des diplômes de jeunes officiels pour arbitrer ou aider à l'organisation

Déplacements en bus, vers différents lieux (départ et retour au collège) le mercredi après midi

En prenant la licence de l'A.S., les élèves sont assurés pour les entraînements et les compétitions. Et les transports allers-retours du collège vers les autres installations sportives sont pris en charge par l'A.S.

SUPER : Avec 1 inscription à l'AS, je peux pratiquer toutes les activités proposées dans l'établissement !!!



Pensez à utiliser vos « chèquiers collégiens » : 13 euros
Au lycée, il existe désormais la « carte jeune » pour diminuer le coût de la licence.